



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Préservation de la biodiversité

Le Canton de Vaud rejoint l'Union internationale pour la conservation de la nature

Le Canton de Vaud franchit une nouvelle étape dans son engagement en faveur de la biodiversité en devenant membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN). Cette adhésion marque la volonté de l'Etat de se positionner comme un acteur majeur en Suisse en matière de protection de l'environnement. Le Canton s'engage à collaborer activement au sein de ce réseau regroupant 1400 membres collectifs à travers le monde et basé sur le territoire vaudois depuis 1961.

Le Canton de Vaud est le premier canton suisse à adhérer à l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) en tant que gouvernement régional. Il rejoint ainsi d'autres collectivités locales de France, du Pakistan ou encore d'Argentine au sein de la plus grande organisation mondiale pour la protection de l'environnement. Forte de son réseau de quelque 1400 membres, comprenant des États, des agences gouvernementales, des ONG, des entreprises et des experts scientifiques, l'IUCN œuvre à élaborer des solutions aux défis écologiques mondiaux, comme la protection de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et la conservation des écosystèmes. La liste rouge des espèces menacées édictée par l'organisation constitue par ailleurs l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales.

En rejoignant l'IUCN, le Canton de Vaud compte se positionner comme un acteur de premier plan dans la lutte pour la préservation de la biodiversité en Suisse. Son adhésion lui permet de renforcer ses actions grâce à l'accès à un savoir-faire éprouvé en matière de protection de la nature que lui offre ce réseau international ainsi qu'au partage de connaissances scientifiques et de bonnes pratiques, notamment à un niveau régional.

Cette adhésion constitue également pour le Canton l'occasion de témoigner sa fierté d'héberger sur son sol, et ce depuis 1961, le siège de cette organisation au

rayonnement international. Aujourd'hui basée à Gland, l'UICN, fondée en 1948, emploie plus de 1'000 personnes dans une cinquantaine de pays, dont près de 170 à son siège vaudois.

Défi majeur du 21ème siècle

Constituant l'un des socles essentiels du vivant, la biodiversité – qui assure la résilience des écosystèmes et des services qu'ils rendent et renforce la sécurité alimentaire – est sous très forte pression. En Suisse, plus d'un tiers des espèces connues d'animaux, de plantes et de champignons sont à ce jour menacées ou déjà éteintes en raison des activités humaines. Un déclin qui constitue l'un des défis majeurs du 21ème siècle.

Le Canton de Vaud déploie depuis des années des mesures concrètes pour lutter contre cet effondrement, parmi lesquelles le Plan d'action biodiversité 2019-2030 ou le Plan climat vaudois. Il a également adopté une loi novatrice pour la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP). La protection de la biodiversité est au cœur de l'action de l'Etat, ce que souligne encore l'inscription de ce principe dans la Constitution cantonale le 18 juin 2023 à la suite d'un large plébiscite.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 novembre 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat

LIEN(S)

[Site de l'Union internationale pour la conservation de la nature](#)